

**REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

FRENCH only

12^{ème} SESSION DU CONSEIL MINISTRIEL DE L'O.S.C.E.

* * * *

SOFIA, 6 et 7 DECEMBRE 2004

* * *

**INTERVENTION
DE MONSIEUR HATEM BEN SALEM
SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
CHARGE DES AFFAIRES EUROPEENNES**

* * * *

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais au nom de la Tunisie féliciter la présidence bulgare pour l'organisation réussie de la 12eme réunion ministérielle et remercier l'OSCE de nous donner cette occasion d'exposer nos préoccupations aux pays participants et d'échanger avec eux quelques réflexions sur le devenir de nos relations.

Monsieur le président

L'intérêt de la Tunisie à partager les valeurs et aspirations de l'OSCE relève de notre conviction qu'il existe une imbrication indubitable entre la sécurité en Europe et celle des voisins méditerranéens.

Le dialogue OSCE/PMPC constitue, de ce fait, un cadre important d'échange et de coopération comme l'a souligné Monsieur le Président de la République Zine El Abidine Ben Ali dans son discours au Sommet des Chefs d'Etat à Istanbul en 1999 où il a reconnu « la nécessité de rechercher les instruments de coopération appropriés entre l'OSCE et les PMPC pour pouvoir tirer le meilleur parti de nos expériences

et agir ensemble et efficacement dans le but de répondre aux attentes de nos populations ».

Dans ce contexte, les propositions formulées par l'OSCE et les pays partenaires méditerranéens doivent permettre l'émergence d'un véritable espace de partenariat pour la paix et la sécurité en méditerranée tenant compte de nos préoccupations communes et des spécificités politiques et sociétales de la région.

Il nous paraît, en effet, de la première importance de mettre en place un mécanisme de suivi OSCE/PMPC à même d'être un cadre approprié pour la réflexion et l'évaluation des actions communes dans un esprit de co-responsabilité.

C'est, en effet, par le dialogue politique qu'on peut instaurer un pacte de stabilité et de sécurité fondé sur la confiance mutuelle et le respect réciproque de nos souverainetés.

La création d'un centre de prévention des conflits en Méditerranée peut justement s'inscrire dans cette synergie qui devra toujours caractériser le diptyque sécurité et coopération.

Monsieur le Président,

Le terrorisme constitue l'un des défis majeurs qui pèsent sur notre sécurité. La lutte contre ce fléau constitue pour nous une priorité dans un contexte international particulièrement versatile qui peut servir de milieu propice pour les activités des réseaux terroristes.

Il nous appartient de mieux coopérer entre nous afin de mieux coordonner nos stratégies de lutte contre ce phénomène notamment par la mise en œuvre de la résolution 1373.

Je salue, à cet égard, l'ensemble des travaux de l'OSCE qui ont abouti à l'adoption de la charte pour la prévention et la lutte contre le terrorisme et félicite l'OSCE pour tous les nouveaux instruments juridiques et politiques adoptés pour la mise en œuvre du plan d'action de Bucarest sur la lutte contre le terrorisme.

Pour sa part, la Tunisie a, dans diverses occasions, réaffirmé sa ferme intention de coopérer afin de lutter contre les menaces présentes et futures à l'origine du terrorisme. A cet effet, la proposition de Monsieur le Président de la

République Tunisienne relative à l'adoption par la communauté internationale dans le cadre des Nations Unies, d'un code de conduite de lutte contre le terrorisme s'inscrit pleinement dans le droit fil du consensus international. Ce code devra nécessairement tenir compte des problématiques internationales de la sécurité liées au terrorisme et à ses facteurs d'évolution et définir une stratégie de lutte contre ce fléau.

Monsieur le Président,

Ce qui rassemble aujourd'hui la communauté internationale face à l'émergence d'un défi majeur pour la stabilité et la sécurité de nos sociétés, c'est de combattre toute forme d'extrémisme, de discrimination et d'intolérance et de rendre plus que jamais agissante et effective la coopération en la matière. Car les groupes qui prônent la violence et incitent à la haine ne doivent jouir d'aucune protection ni bénéficier d'aucun sanctuaire.

La Tunisie demeure convaincue que la lutte contre ce phénomène ne saurait se limiter aux seuls aspects sécuritaires mais qu'elle requiert la mise en place d'un concept de coopération rénové tendant à reconnaître que la diversité culturelle est un principe fondateur de notre nouveau Monde

et l'alliance des civilisations le fer de lance d'une humanité enfin apaisée.

Monsieur le Président,

Mon pays considère qu'il existe aujourd'hui plus que jamais une véritable chance pour aboutir à une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien.

La Tunisie réaffirme à cet égard son attachement à la reprise du processus de paix au Moyen Orient notamment à travers la mise en application de la « Feuille de Route » et ce pour mettre fin à la spirale de la violence dans la région et garantir les conditions à la reprise des négociations.

En ce qui concerne la situation en Irak, nous réitérons notre appel à la nécessité d'accélérer le processus permettant au peuple irakien de recouvrer sa souveraineté tout en garantissant l'intégrité territoriale de ce pays clé du Moyen Orient.

Monsieur le Président,

En tant que pays méditerranéen partenaire pour la coopération et dans l'esprit de l'indivisibilité et

l'interdépendance de la sécurité dans l'espace Euro-Méditerranéen, principe consacré par l'acte final d'Helsinki, la Tunisie estime que le dialogue OSCE/PMPC a besoin d'une véritable relance sur des bases adaptées à la nature des défis de notre région et aux attentes de nos pays.

Ainsi, les différentes rencontres ministérielles de la Troïka/OSCE avec les Ministres des Affaires Etrangères des pays méditerranéens doivent bénéficier d'un agenda de questions pertinentes en relation opérationnelle avec le partenariat et les questions de sécurité et de coopération pour le développement.

C'est de cette façon qu'on pourra, les uns et les autres, se considérer comme de véritables partenaires à la fois acteurs et garants de la paix perpétuelle à laquelle aspirent tous nos peuples.

Merci de votre attention.